

CONDUITE D'UN ÉLEVAGE CAPRIN et COMMERCIALISATION DES PRODUITS

Certificat de Spécialisation

Diplôme Niveau 4



Formation Continue ou par Apprentissage

Code RNCP 38335
date d'échéance de l'enregistrement 01-01-2029

OBJECTIFS DE LA FORMATION

De niveau 4, le CS Caprin permet de maîtriser :

- Le pilotage technico-économique d'un élevage caprin
- Les interventions liées à la conduite élevage caprin
- La transformation du lait



PUBLICS VISÉS / PRE-REQUIS

- Avoir 18 ans et plus
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4
- Avoir un projet professionnel portant sur le caprin

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE SÉLECTION

1. Pré-inscription en ligne
2. Entretien de positionnement pour établir le parcours individuel de formation
3. Satisfaire à l'entretien de positionnement
4. Valider et signer le parcours individuel de formation
5. Signer un contrat d'apprentissage (pour la formation par apprentissage)



CONTACT

Chargée de développement: 06-79-09-31-42
Standard CFA - CFPPA: 02-54-53-11-00

DÉLAIS D'ACCÈS

- Les candidatures peuvent être étudiées tout au long de l'année.
- Chaque contrat d'apprentissage comporte une période d'essai de 45 jours effectifs en entreprise.

LES ENTREPRISES SUPPORTS DE LA FORMATION

- Exploitations agricoles

DURÉE ET MODALITÉ DE LA FORMATION

- La formation continue se déroule sur 7 mois, de novembre à mai, avec 535 heures en centre de formation (400 heures CS Conduite de l'élevage caprin + 100 heures de mention complémentaire transformation lait) et 12 semaines de stage dans un élevage caprin.
- Concernant la formation par apprentissage: le déroulement est identique à celui de la formation continue (heures en centre).
Le reste du temps s'effectue en entreprise, suivant la durée du contrat d'apprentissage.



Dans le cas d'un handicap reconnu, le CFA dispose d'une référente handicap qui se tient à votre écoute pour déterminer les aménagements nécessaires à votre situation.

RÉMUNÉRATION DU STAGIAIRE

Selon la législation en vigueur, le stagiaire peut être rémunéré:

- par des fonds du Conseil Régional
- France Travail
- par l'Employeur (contrat de professionnalisation, CPF, Transitions Pro...)

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI

	Grille nationale de rémunération des apprentis			
% SMIC	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	De 26 à 29 ans
1 ^{ère} année	27%	50%	53%	100%
2 ^{ème} année	39%	57%	61%	100%
3 ^{ème} année	55%	67%	78%	100%



Chiffres clés

Taux de réussite aux examens 2025 :
94% (3/4 stagiaires + 12/12 apprentis)
Taux de satisfaction 2025 :
83%



C.F.A. de l'Indre et C.F.P.P.A. de Châteauroux

Route de Velles - CS 70529 - 36018 CHÂTEAUROUX CEDEX

Tél : 02-54-53-11-00 Mail : cfppa.chateauroux@educagri.fr www.naturapolis36.fr

CONTENUS DE LA FORMATION

- Assurer le pilotage technico-économique d'un élevage caprin
- Réaliser les travaux liés à la conduite d'un élevage caprin
- Réaliser les opérations relatives à la transformation et à son organisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences sont validées lors de 3 évaluations en situation professionnelle.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

L'obtention d'une UC est valable 5 ans.

Le référentiel du diplôme est disponible sur le site

<https://chlorofil.fr> rubrique référentiel du diplôme

Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie de l'alternance entre les périodes d'entreprise et de CFA / CFPPA
- Reprise des situations professionnelles vécues en entreprise
- Accompagnement et suivi individuel par un tuteur
- Ateliers pédagogiques
- Travaux pratiques
- Visites techniques
- Formation en présentiel (et/ou distanciel en cas de situation particulière), 10 % du volume de formation sera réalisée en distanciel synchrone ou asynchrone.

Pendant la formation...

ÉLABORATION DE NOUVEAUX PRODUITS



De nombreux intervenants double actifs en agriculture, visites d'exploitations diversifiées, Travaux Pratiques sur nos installations (chèvrerie et fromagerie sur place), laboratoire dédié à la réalisation des micro-fabrications (tomme, yoghourt, pâtes filantes, camemberts...), participation au Concours Général Agricole (Jugement d'animaux par les jeunes et Challenge Caprin inter lycées), visite d'un salon agricole (sous réserve).



AIDES

- Accompagnement à la recherche d'un maître d'apprentissage ou de stages.
- Accompagnement à la signature du contrat d'apprentissage
- Aide au permis de conduire pour les stagiaires jusqu'à 25 ans (Combo Parfait)
- Carte étudiant

Aides aux
Entreprises

Aides de l'État pour les entreprises de moins de 250 salariés.

Son montant est de :

- 5 000€ maximum sur la 1ère année d'exécution du contrat.

Après la formation...

Ce diplôme à finalité professionnelle permet un accès à la vie active. A l'issue de la formation, les stagiaires possèdent de réelles compétences pour occuper des postes de salarié(e) en élevage et conduite de troupeau caprin, de salarié(e) en production fromagère fermière de niveau A.O.P., d'éleveur de chèvres et producteur de lait ou d'éleveur de chèvres et producteur fromager fermier.



Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre-Val de Loire et de :

- l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social Européen
- l'Etat dans le cadre du Pacte Régional Investissement pour les Compétences.